L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

C. J. [illegible] & Co. Rue de Chartres No 73, entre Conti et Bienville. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 28 JANVIER 1862. C. P. WEISS, F. LIMET, E. DUFOUR, S. HARBY, Editeurs-Propriétaires.

Nouvelle-Orléans, MARDI MATIN, 28 JANVIER.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par R. Scott, 53, Gravier—Viandes conservées, volailles, fruits, légumes, sauces, &c.
Par C. Samory, 45 à 47, Vieille Levée—Marchandises de saison.
Par D. E. Morphy, 47, Tchoupitoulas—Epiceries, comestibles, &c.
Par C. E. Forstall, coin Esplanade et Villeré—Une propriété.
Par [illegible] de MM. Cerveau & Co, 115, [illegible].

Bulletin.

La [illegible] à l'impatience de la longueur de la guerre. On ne se gêne plus pour adresser au gouvernement fédéral d'indiscrètes questions: "Pourquoi n'avance-t-on pas? Où en est-on de l'œuvre commencée? Combien faudra-t-il de temps pour soumettre les rebelles? Combien d'hommes et combien de millions faudra-t-il encore dépenser?" Les démocrates et les [illegible] modérés, les républicains [illegible], et les abolitionnistes radicaux commencent à s'apercevoir que toute [illegible] rencontre de graves obstacles. La Tribune elle-même avoue qu'il est impossible de voir dix mois de plus une guerre aussi coûteuse. Le Herald nourrit encore un ton d'assurance imperturbable et promet à ses lecteurs que les rebelles seront soumis pour le premier mai prochain, sauf à renouveler l'échéance pour la quatrième ou cinquième fois.

Cependant, en présence des préparatifs immenses accumulés par les fédéraux depuis six mois, des efforts gigantesques qu'ils ont mis en œuvre, nous devons, aussi bien que les gens du Nord, nous demander quel est l'esprit du gouvernement de Washington? Où tendent tous ces efforts? Que signifient toutes ces expéditions par mer et par terre? Y a-t-il unité dans un plan qui paraissent distincts et séparés les uns des autres? Un journal de New-York, l'Evening Post, nous permet de jeter quelque lumière sur ces points obscurs et nous [illegible] vraisemblablement, la clef de ces mouvements incompréhensibles, en indiquant, parmi tous les plans annoncés, celui vers lequel tendent principalement les attaques dirigées par le général McClellan. Le passage suivant d'un article, qui a paru dans son numéro du 16, fournit des indications qui nous paraissent plausibles.

"Richmond et Manassas ont deux grandes lignes de communication, et rien que deux. Le chemin de fer de la Virginie et du Tennessee, [illegible] Richmond à la grande région du Sud-Ouest, d'où Beauregard tire presque tous ses approvisionnements. [illegible] de Weldon au Raleigh, [illegible] Nord, relie Richmond aux États de l'Atlantique, d'où Beauregard a tiré presque tous ses hommes. [illegible] la grande armée des Confédérés serait [illegible] isolée, le point décisif de l'action serait [illegible] Etats qui [illegible] sa rébellion.

[illegible]

[illegible] l'Est Tennessee, [illegible] des ressources [illegible] l'armée [illegible] Beauregard, [illegible] Nord, et menacer Beauregard par la route de la Virginie [illegible] McClellan et Banks feront face [illegible] Burnside et Buell [illegible]. [illegible] Jackson, capitale du Mississipi. [illegible] Halleck conduira ses cent mille hommes sur la Nouvelle-Orléans.

[illegible] un plan grandiose et digne de Napoléon. Mais qui très vraiment [illegible]."

[illegible]

Après que Buell aura fait [illegible] Richmond par le Sud, il lui faut encore 50 ou 60,000 hommes [illegible] Johnston [illegible]. Avant qu'Halleck descende à la Nlle Orléans [illegible] Columbus et Memphis, et faire [illegible].

Il est donc probable que cette campagne d'hiver sera manquée comme les précédentes et que les fédéraux auront à recommencer sur nouveaux frais. Mais le trésor fédéral est à sec, et, [illegible] militaire, la question d'argent menace de devenir très sérieuse. Le Sénat a adopté la résolution de la Chambre qui déclare que l'intention du Congrès est de lever une contribution suffisante pour produire un revenu de 150 millions. Ce n'est encore là qu'une intention, et il sera plus difficile qu'on ne le pense à Washington de la mettre à exécution, quand le peuple du Nord sera convaincu de l'inutilité des efforts faits jusqu'à ce jour pour conquérir le Sud. [illegible] grandes expéditions navales [illegible] aucun résultat décisif [illegible].

[illegible]

Exploits du Sumter.—Une dépêche de M. Adams, ministre des Etats-Unis à Londres, adressée au cabinet de New-York, porte que le Sumter, après avoir coulé trois bâtiments yankees, est arrivé à Cadix.

La petite vérole à Washington.—Le correspondant du New York Post à Washington dit que la petite vérole dans cette ville [illegible].

France.—A l'occasion du jour de l'an l'Empereur [illegible].

Le Moniteur de la Flotte dit que le gouvernement [illegible].

Une dépêche de St Pétersbourg du 15 janvier [illegible].

[illegible]

Déjà les a envoyé les préparer activement à prendre les armes, parce que le moment approchait où ils seraient appelés à donner de nouvelles preuves de leur vigueur.

La frégate la Pomone.—On lit dans un journal de Norfolk du 21 janvier:

"Plusieurs officiers de la frégate française La Pomone qui est entrée hier dans la rade sont venus en ville. Ce sont le contre-amiral, marquis de Montaignac, qui commande une division navale, le capitaine de St-Phalle et le lieutenant de Roquefeuille. On ne connaît pas exactement le but de la visite de ces messieurs, mais on suppose qu'ils apportent d'importantes dépêches du gouvernement français pour ses agents consulaires dans le Sud."

Par le Telegraphe.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE.

(DEPECHES DE NUIT.)

Nouvelles du Nord par voie de Richmond.

Richmond, 27 janvier—On vient de recevoir le New-York Herald du 23 et du 24. Nous lui empruntons les nouvelles suivantes, toutes importantes: "Le Congrès s'occupe de mesures financières qui ont trait à l'émission de cent millions de dollars en bons payables sur demande, sans intérêt, et cinq cents millions de bons portant 6 p.c. d'intérêt. Le secrétaire du Trésor a approuvé le bill, et il a été mis à l'ordre du jour spécial pour le 28 courant. L'évaluation du comité pour le maintien de la marine, pendant l'année actuelle, s'élève à près de $50,000,000.

On cote le coton à New-York de 33 à 34 pour le middling.

Le Herald n'a aucune nouvelle de l'expédition Burnside.

Nous empruntons ce qui suit aux journaux du Nord:

Trente-trois mille hommes de Missouri ont pris du service dans l'armée Lincolnite pour la guerre. Il est probable que le Congrès lèvera un impôt sur les journaux d'un demi sous sur chaque feuille, ce qui ferait un revenu de $5,000,000.

Le Times de Londres s'exprime très amèrement contre la menace du Nord de confisquer les intérêts britanniques dans les Etats-Unis, dans le cas où l'Angleterre reconnaîtrait la Confédération du Sud et tenterait de lever le blocus.

Le Herald faisant ses commentaires là-dessus, engage, dans un article de fonds, le gouvernement fédéral à devancer la reconnaissance du Sud et la levée du blocus par l'Angleterre, et dit que la France invite l'Angleterre à prendre l'initiative.

Le steamer Ocean Queen vient d'arriver à Cap Race. Il apporte des nouvelles de Liverpool jusqu'au 9 courant. La nouvelle répandue par le dernier steamer d'Amérique, avait produit une influence favorable sur les marchés.

Les consolidés étaient en hausse de 1 à 1 1/8. Le coton était en hausse.

Le Herald de Londres dit: Bien que MM. Slidell et Mason aient été rendus, l'Angleterre et la France ont des raisons commerciales pour reconnaître la Confédération du Sud, et si elle n'est pas reconnue immédiatement par les ministres, le parlement la reconnaîtra assurément dans les premiers jours de février.

Le steamer Nashville est prêt à partir. Une dépêche de Washington au Herald, dit: L'armée du Potomac ne pourra pas avancer avant 90 jours. Les embarras commerciaux et financiers au Nord se compliquent. L'aspect menaçant de l'Angleterre et de la France donne beaucoup à penser aux journaux du Nord.

De Richmond.

Navire anglais incendié par les Yankees.

Richmond, 26 janvier—Des avis de Wilmington reçus en haut lieu portent que le navire anglais nommé York, s'est échoué à l'embouchure de la rivière Cape Fear, et que des navires fédéraux avaient jeté à bord des matières combustibles qui l'incendièrent. L'équipage a été sauvé.

Le bruit court qu'une grande partie de l'expédition Burnside a fait naufrage; mais cette nouvelle n'est pas confirmée.

De Nashville.

Nouvelles récentes des troupes de Zollicoffer.

Nashville, 27 janvier—On sait positivement que huit régiments comptant de 4 à 5,000 hommes ont participé à la bataille de Fishing Creek, et la plupart se trouvaient dans le plus chaud du combat [illegible].

L'ennemi avait positivement vingt deux régiments engagés. Les derniers avis portent que le général McClellan est campé à Livingston. Il réussit à rallier presque toutes ses troupes. Quatre-vingts-onze de nos blessés sont arrivés à Knoxville, hier. Quatre de nos chirurgiens ayant refusé de quitter nos blessés ont été faits prisonniers. Le major Fogg, aide du général Zollicoffer, est mort samedi. Ses restes ont été transportés dans cette ville, hier soir.

Du fort Henry.

Fort Henry, 26 janv.—3 heures P. M. Un courrier vient d'arriver du camp du colonel Miller qui a été envoyé à la poursuite de l'ennemi. Le colonel Miller n'a pu atteindre les Fédéraux, ils s'échappent par des marches forcées.

Les avant-postes fédéraux se trouvaient à 12 milles de Paducah, à 6 heures ce matin. Nos troupes se sont arrêtées à 11 milles de l'arrière-garde de l'ennemi. Elles retournèrent au fort Henry.

Richmond.

Richmond, 27 janvier—Une assemblée générale des Directeurs de chemins de fer de la Confédération, est convoquée pour le 3 février. Elle aura lieu à Richmond. On prendra des arrangements pour importer des provisions, et l'on espère que tous les chemins de fer de la Confédération seront représentés au meeting.

Enregistrement des électeurs.—Nous appelons l'attention des électeurs de la Nouvelle Orléans sur l'avis relatif à l'enregistrement des votants. Par une loi récente de la législature, toutes les anciennes listes sont annulées, et de nouveaux registres seront ouverts à partir de mardi 28 janvier.

Collége Jefferson.—Cette institution compte déjà plus de cent élèves qui suivent les cours de cette année. Nous appelons l'attention des pères de famille sur l'avis inséré plus loin. Le collége Jefferson est un des meilleurs établissements d'éducation de la Louisiane; les études y sont très fortes et la discipline y est tout à la fois ferme et paternelle. Un corps de professeurs de talent seconde l'habile directeur, M. O. Dugué.

Bal de l'Orléans Light Horse.—La belle compagnie de cavalerie, Orleans Light Horse, offre, dans nos colonnes d'annonces, ses remerciements aux personnes qui lui ont prêté leur concours à l'occasion du magnifique bal qu'elle a donné dernièrement, dans la salle de l'Opéra, au bénéfice des Volontaires de la Louisiane. Nous apprenons avec plaisir que la recette nette s'est élevée à près de deux mille piastres. La compagnie se dispose à répartir cette somme entre les hôpitaux où se trouvent les blessés et les malades de nos régiments.

Mason et Slidell.—On lit dans le New-York Herald du 17 courant:

"On a enfin des nouvelles de Mason et Slidell et de leurs secrétaires. Le capitaine Frey, du brick Mountain Eagle, arrivé hier soir ici de Bermuda, rapporte que le navire de guerre anglais le Gladiator (sans doute le Rinaldo) est arrivé à St-George, Bermudes, le 9 courant, avec les émissaires rebelles. Le steamer a fait du charbon et est parti le 10 pour St-Thomas, où Mason et Slidell prendront le steamer de la malle pour l'Angleterre. Les amis de ces personnes seront sans doute enchantés de savoir qu'ils étaient en bonne santé."

Horrible meurtre dans la paroisse Vermillon.—Samedi dernier, vers 7 heures du soir, un estimable habitant de la Paroisse Vermillon, M. Césaire Leblanc, était à souper, avec sa femme, lorsqu'il reçut par derrière un coup de fusil qui le tua instantanément, l'infortuné s'étant affaissé sur sa chaise. On soupçonne un de ses propres nègres comme l'auteur de ce meurtre abominable. *(Courrier des Opelousas)*

Voir aux colonnes d'avis, l'annonce de M. James Andrews, courtier de change No 8, rue St Charles, près Canal.

Proclamation de Juarez.—Nous avons le texte de la proclamation adressée par le président Juarez au peuple mexicain après la reddition de Vera Cruz à la flotte espagnole. Nous nous contenterons d'en donner une analyse.

Le président constate que le 14 décembre le gouverneur de Vera Cruz a reçu du commandant espagnol la sommation d'évacuer la ville et la forteresse d'Ulloa, que le commandant avait ordre d'occuper comme garantie jusqu'à ce que le gouvernement espagnol eût la certitude que ses nationaux seraient traités avec la considération qui leur est due [illegible]. [illegible] la Grande Bretagne. Le président discute les griefs invoqués pour cette occupation du territoire mexicain, [illegible].

La proclamation se termine par un appel au patriotisme des Mexicains qu'elle engage à oublier de côté leurs haines réciproques et se réunir autour du gouvernement pour la défense commune. Il recommande dans la guerre l'observation des usages civilisés, et il prescrit de laisser vivre en paix à l'abri des lois les sujets des gouvernements ennemis, afin de prouver que le peuple mexicain n'est ni barbare ni dégénéré.

CHRONIQUE LOCALE.

La Revue.—Les troupes passées hier en revue étaient fort nombreuses, bien que beaucoup de ceux qui en font partie aient dû perdre un jour de travail pour obéir à l'ordre du gouverneur. On porte généralement à quinze mille le nombre d'hommes armés et équipés.

Les différentes compagnies ont moins tardé que de coutume à se rendre à l'endroit indiqué. "L'heure militaire" a été un peu mieux observée que par le passé, mais nous avons encore des progrès à faire sous ce rapport.

La ligne de division occupait les deux côtés de la rue du Canal, du fleuve à la rue Claiborne. La Légion de la Louisiane tenait la droite, puis venaient la première, la deuxième brigade et enfin les compagnies et les régiments non attachés. Le magnifique régiment des Native Guards occupait la gauche.

Les balcons étaient encombrés de dames. Les hommes circulaient de tous côtés. Nous avons remarqué parmi les promeneurs et les curieux plus d'un qui eût été à sa place dans les rangs, mais ne l'était point sur le trottoir, la canne à la main, sur le terrain neutre, ou dans les wagons du chemin de fer.

Paragraphes.—M. Beach a pratiqué hier la levée du corps du nègre Edwin qui s'est noyé dans le Canal Carondelet. Il avait dix-neuf ans et appartenait à M. Oscar Robin.—Une autre enquête a été tenue sur le cadavre de Thomas Fitzgerald, âgé d'un an, mort de marasme. Sa mère l'apporta, samedi, chez Mme Liddy, à l'encoignure des rues Morale et Bienville, et s'engagea à faire payer dix piastres par mois à cette dame pour l'entretien de l'enfant. On n'a plus entendu parler d'elle depuis lors et on ne sait pas où elle demeure.

—Le feu a été mis, hier matin, à deux heures, au magasin de comestibles de l'encoignure des rues Rampart et Ursulines; il a été promptement éteint. Les pertes n'ont pas forte.

—Le grand concert vocal et instrumental au profit des Orleans Howitzers a lieu ce soir, à Odd Fellows' Hall.

Rectification.—Nous avons oublié de dire, en parlant de la soirée musicale de Mme Desrayaux que l'artiste qui a exécuté d'une manière si remarquable le célèbre morceau de la "Prière de Moïse" est Mlle Louise Krolikowska maîtresse de musique de l'établissement dont M. Prévost, est maître de chant.

Mlle Krolikowska avait acquis une grande réputation à Paris avant d'être engagée par Mme Desrayaux. Elle donne des leçons de piano à toutes les élèves, à l'exception d'une seule.

Régiment des Volontaires français.—La direction du corps vient de décider la formation d'une Cinquième compagnie, devant s'annexer au 2ème bataillon. Par décision prise hier, au conseil, cette nouvelle organisation a été confiée à M. F. Peruilhet, dont l'honorabilité est un gage assuré de réussite.

Une réunion sera provoquée aussitôt qu'un certain nombre de volontaires seront inscrits.

Les admissions dans cette nouvelle compagnie devant être gratuites, les gradés seront préférablement accordés aux membres ayant déjà appartenu au régiment et aux nouveaux volontaires, pouvant faire valoir des états de service.

A partir d'aujourd'hui, des listes sont déposées au Café de Foy, [illegible], au Café de la rue d'Orléans, No 159, chez le capitaine provisoire, M. F. Peruilhet, et chez M. Dumas, No 90, de la même rue.

Par ordre du colonel, J. JOUET, gros major.

NOTA.—En prévision des sévérités qui comportent, sans doute, les nouveaux règlements de milice adoptés par la législature, nos compatriotes français comprendront, sans doute, l'urgence de se choisir définitivement des chefs dont les nationalités puissent leur offrir les garanties de capacité, et les tranquilliser contre toute espèce de tromperie ou de surprise.

A ce dernier titre, surtout, la direction du corps s'adresse par la faire un appel aux hommes de bonne volonté.

FEUILLETON.

FEU BRESSIER,

Par Alphonse Karr.

XIX—Suite.

On se rappelle que du Bois avait ses raisons pour ne pas rencontrer le baron. Il fut une figure grimaçante; cela, se rentrant bientôt, il se revit, à la place de [illegible] qu'on lui dictait, le premier mot qui lui vint à l'esprit, et mit à cette lettre aux autres.

—Et vous, dit Arolise, n'avez-vous pas quelques amis?

—Certainement, un premier lieue Arthur du Bois.

—Qu'est-ce que c'est que ça?

—Ça!... c'est un de nos jeunes gens à la mode, un garçon auquel on trouve généralement de la figure et de l'esprit.

—Ah! un vilain nom.

—Ce n'est pas ce que vous croyez; cela ne s'écrit pas Dubois d'un seul mot comme les valets de comédie; ce nom vient d'une propriété, d'un bois, d'un bois immense qui a appartenu, dit-on, à sa famille, et s'écrit en deux mots, Du Bois.

—Au reste cela m'est égal.

Il écrivit encore quelques adresses. Arolise sonna, un domestique prit les lettres, et du Bois ordonna de mettre à la poste.

—Mais, dit Arolise, ne serait-il pas plus convenable de les faire porter?

—C'est vrai, mais ce serait moins sûr. Portez les à la poste.

Arolise avait envie d'attendre ses invités et de les conduire à l'île, comme on en était convenu; mais du Bois insista si longtemps, qu'elle finit par céder au désir qu'il manifestait qu'elle vînt jeter un coup d'œil sur les préparatifs.—Ce ne sera pas long, disait-il, et vous pourrez revenir ici avant leur arrivée.

Le jour désigné pour la fête, vers une heure de l'après-midi, du Bois emmena Arolise et Mélanie. Les invitations n'étaient que pour quatre heures. Les chevaux gris forment la route facilement en une heure. Il ne fallait pas une heure certainement pour qu'Arolise vît si tout était arrangé à sa fantaisie; on pouvait avoir oublié bien des choses, on avait eu si peu de temps.

On part, on arrive. Deux bateaux sont sur la rive, mais dans aucun des deux bateaux qui les attendent on ne reconnaît Louis. Arolise respire plus librement; elle avait peur de ses regards. Mélanie se sentit également soulagée, car elle avait pris une grande résolution, et elle se trouvait heureuse de ne pas pouvoir l'exécuter, tant elle était tremblante. Elle avait écrit à Louis, et elle s'était, après mille incertitudes, juré à elle-même qu'elle lui remettrait la lettre. On entra dans l'île, la décoration est parfaitement entendue; mais le repas, tout cependant qu'il est, est mal arrangé. Il y a aussi quelque chose à refaire à la salle de verdure où doit danser. Du Bois l'explique bien.

—Allons, vous voyez, dit-il, que j'ai bien fait de vous amener.

—Mais je ne pourrai rien changer, il faut que nous partions.

—Non, restez. Mlle Mélanie prendra sa voiture et amènera votre monde, que vous recevrez ici.

—Heureusement que je suis habillée.

Mélanie ne demande pas mieux; elle irait au bout du monde, pourvu qu'elle puisse retraverser la rivière et retrouver une chance de voir Louis. Bon courage lui est revenu avec les obstacles.

Arolise et du Bois la conduisirent au bateau. Point de Louis. Elle monte dans la voiture; mais, au moment de donner les ordres que demande le laquais, elle songe qu'il est de bonne heure, qu'elle a le temps d'aller voir l'enfant sauvé par Louis. Peut-être le rencontrera-t-elle; puis la mère lui parlera de Louis, et...... si elle l'osait..... Pourquoi pas? il n'y a rien de simple. Elle peut prier cette femme de remettre la lettre au pêcheur.

La mère et l'enfant la reçoivent avec joie. Naturellement on vient à parler du pêcheur.—Ma bonne, dit Mélanie en tremblant, vous le voyez souvent; faites-moi le plaisir de lui donner cette lettre; c'est une commission que.... quelqu'un..... m'a donnée pour lui.

—Très volontiers, ma chère demoiselle.

Elle prend la lettre et la met sur le dressoir en bois où elle place sa vaisselle.

—Si vous restiez un peu, vous le verriez sans doute, car je l'ai aperçu de loin ce matin sur la rivière, et il ne tardera pas à repasser devant nous.

—Non, c'est impossible; je n'ai pas le temps, je suis déjà en retard.

—Attendez au moins que j'aille vous chercher un bouquet dans le jardin derrière la maison.

Mélanie, sur le seuil de la maison, jette les yeux du côté de la rivière, et voit aborder Louis dans son bateau; elle se retire un peu en arrière. Mais quel est son étonnement, lorsque, sur un signe de Louis, le laquais qui attend Mélanie auprès de la voiture, court vers le pêcheur, et, droit, le chapeau à la main, à l'air de recevoir ses ordres! Puis il revient et dit à demi-voix au cocher: M. de Wierstein voulait savoir ce que nous faisions là.

M. de Wierstein! dit-elle. Elle saisit rapidement sa lettre laissée sur le dressoir et la cache dans son sein. Quelques instants après, Louis entre dans la maison avec la mère de l'enfant: il salue Mélanie, lui parle de sa tante avec regret. Mélanie écoute à peine, elle est préoccupée, troublée; elle cherche à deviner le mystère dont le hasard lui a appris la moitié. Elle répond machinalement: Pauvre monsieur Louis!

—Oh! oui, dit Louis, elle m'a rendu bien malheureux!

Comme il l'aime encore! pense Mélanie; quel bonheur que j'aie repris ma lettre! Mais que se passe-t-il dans l'île? et qu'est-ce que tout cela veut dire?

—Ah! mademoiselle, dit la bonne femme, vous pouvez donner maintenant à M. Louis la lettre que vous m'aviez laissée pour lui.

Mélanie voit sur le visage du pêcheur plus d'étonnement que de joie. Elle serre sa lettre contre son sein pour s'assurer qu'elle est là.

—Mais où est donc la lettre? je l'avais mise sur le buffet.

—Cela ne fait rien, ma bonne; il n'y a pas dans la lettre qu'un mot que je vais écrire, si vous voulez avoir l'obligeance de me donner du papier et une plume.

Mélanie écrit quelques mots à la hâte et d'un mouvement presque convulsif. Une idée subite lui a passé par la tête. Elle cachette sa lettre avec soin. La bonne femme n'a pas de cire; mais Mélanie cause de choses différentes jusqu'à ce que le pain à cacheter soit bien sec, puis elle dit:

—Monsieur Louis, voici la lettre que j'avais laissée pour vous, et que, ne pensant pas vous rencontrer, j'avais remise ici pour qu'on vous prie, de ma part, de la porter le plus tôt possible à ma tante, Mme de Lirian, qui est en ce moment dans l'île avec M. de Wierstein.

Nous apprenons avec plaisir que la Compagnie B. des "Cannoniers de Donaldson" se propose de célébrer le glorieux anniversaire de l'acte de sécession de notre Etat. C'est le 26 janvier que cette déclaration de notre souveraineté a été faite par nos délégués constitutionnels, déclaration qui nous a épargné jusqu'à ce jour les horreurs de la guerre en Louisiane, et qui a si puissamment contribué à la formation d'une nationalité qui n'a plus rien à redouter des Hessois et nombreux ennemis qui aboient sans cesse et ne sauraient mordre.

La compagnie des "Volontaires Français" se joindra sans doute à cette célébration ainsi que celle du brave capitaine Trasimond Landry, qui doit ce même jour recevoir son drapeau.

Honneur aux "Cannoniers" qui d'une pierre savent si heureusement porter deux coups: célébrer, les premiers, la naissance du drapeau de la Louisiane et fêter les frères d'armes qui doivent recevoir ce même jour leur noble bannière!

En prononçant ce dernier mot, Mélanie, qui regarde attentivement la physionomie du pêcheur, y voit passer un imperceptible sourire.—Elle dit adieu à la bonne femme et embrasse l'enfant; elle a le cœur gros et voudrait être partie pour laisser couler les pleurs qui l'étouffent. Elle a découvert que Louis est M. de Wierstein, et qu'il aime toujours Arolise.—Elle remonte en voiture. Louis lui donne la main avec sa bonne grâce ordinaire, mais qui maintenant ne l'étonne plus. La voiture part au grand trot.

Louis retourne la lettre dans tous les sens:—Qu'écrit-elle à sa tante?—Mais il pense qu'il n'y est pour rien, puisque la lettre était faite avant son arrivée et à un moment où Mélanie ne croyait même pas le voir. Il reprend son bateau et se dirige vers l'île, en rêvant à Arolise, car du Bois avait raison; plus d'une fois Louis a regretté l'épreuve, plus d'une fois il s'est dit:—Arolise m'aimerait tel que je suis réellement, c'est-à-dire avec mon nom, avec ma figure, avec mon esprit. Ce que je veux, sottement qu'elle aime, ce n'est pas plus moi que si je changeais mon visage, que si je supprimais ce que je puis avoir d'esprit. Pourquoi ne suis-je avisé de me montrer sous un jour désavantageux pour plaire à une femme? et moi-même, la position d'Arolise dans le monde, sa fortune, son éducation, tout cela n'est-il absolument pour rien dans l'amour qu'elle m'inspire? J'ai fait une sottise; elle aime le luxe et un beau nom; au lieu de m'en irriter bêtement, n'aurais-je pas dû au contraire me trouver heureux de pouvoir lui offrir ce qu'elle aime? N'ai-je pas agi comme un homme qui, apprenant que la femme qu'il aime préfère les cheveux blonds, irait immédiatement se les faire teindre en noir! Mais, ajoutait-il tristement, je ne puis revenir sur ce que j'ai fait. Elle épousera du Bois, et je serai vengé.—Vengé! belle vengeance! quand je grince des dents à la seule pensée qu'elle sera à lui. Ah! c'est elle qui sera vengée de moi et de mes folies!

Le paradoxe n'avait trouvé Louis de Wierstein pour excuser Arolise était absurde, car le choix qu'avait fait Arolise de du Bois, qu'elle croyait M. de Wierstein, prouvait non pas qu'elle aimât Louis avec son nom et sa fortune, mais tout simplement qu'elle n'aimait que le nom et la fortune. Mais quel est l'homme d'esprit et de jugement qui, en pareille circonstance, n'ait quelquefois aussi mal raisonné? Louis est triste, malheureux, perplexe; par moments il a envie d'étrangler du Bois, il le déteste, il le trouve sot, fat, triomphant; puis il voudrait, s'il en était encore temps, lui dire:—Va-t'en, je te donnerai une maison, je te donnerai ce que tu voudras; j'aime Arolise; je suis bête, je suis fou, mais je l'aime et je ne veux pas la donner à un autre.—Mais il voit le sourire de du Bois, qui lui dirait:—Je le savais bien.—Et puis, comment expliquer ce qui s'est passé? Arolise lui pardonnerait-elle d'avoir été ainsi jouée? D'ailleurs, il la hait, il faut qu'elle soit punie, qu'elle épouse du Bois, qu'elle soit malheureuse, qu'elle porte un nom ridicule: les choses sont trop avancées, il n'y a plus moyen de reculer.

Par moments, il espère vaguement que leur plan ne réussira pas, qu'elle s'indignera contre du Bois, mais alors elle s'indignerait aussi, et de moins autant, contre Louis. Malheureusement le plan n'est que trop bien fait, elle est tombée dans le piége, elle est dans l'île; dans une heure, les invités vont arriver, ils savent par sa lettre que c'est pour leur présenter son mari. L'orgueil d'Arolise pourra-t-il jamais se résigner à leur dire qu'elle a été jouée, qu'elle épousait du Bois parce qu'elle lui croyait un beau nom et de la fortune, et que ce n'était que pour cela qu'elle l'épousait? Elle est prise. Et il pensait au mariage, il pensait à Arolise dans les bras de cet imbécile du Bois, qui frémissait d'indignation. Jamais il ne se l'était représentée si belle. Il se rappelle la lettre de Mélanie, il va la porter, la remettre lui-même; il veut revoir Arolise, il saura quel effet sa présence produit sur elle.

Il reprend son paradoxe:—Peut-être m'aimait-elle? mais pouvait-elle épouser un misérable batelier? Quelle est la femme du monde qui l'aurait fait?—Et si elle épouse du Bois.....—Devait-elle rester veuve toute sa vie, parce qu'elle avait rencontré par hasard un pauvre diable qui ne lui déplaisait pas mais dont la condition ne lui permettait pas de penser à lui sans honte? Décidément c'est lui qui a tort; c'est lui qui est fou et criminel.—Et sa vanité ne lui permet pas d'avouer sa faute.—Du Bois. Il va perdre Arolise, elle sera à du Bois. A cette pensée, sa raison se ranime; Oui, elle sera à lui, et je l'accablerai de sarcasmes et de mépris.

Cependant il va porter la lettre, il veut la revoir, il veut qu'elle le voie; il donne quelques coups d'avirons, puis s'arrête et se laisse aller à ses rêveries. Le temps se passe; trois ou quatre fois il se rapproche de l'île mais continuer son chemin; enfin il voit rouler des voitures qui s'arrêtent au bord de la rivière, en face de l'île, les invités la suivent. Les bateliers traversent pour aller prendre les personnes qui en descendent. Voilà le grand coup qui va se jouer. Louis sent une sueur froide sur tout son corps; il fait force de rames; il veut arriver avant eux, il veut entendre la révélation qu'il faut enfin que du Bois fasse à Mme de Lirian, pour qu'elle le présente à ses parents et à ses amis sous son véritable nom.

Pendant ce temps, un domestique est venu annoncer à du Bois, qui est avec Arolise dans un petit kiosque, que la société arrive, qu'on voit une des voitures descendre le chemin qui conduit à la rivière.

Déjà depuis une heure, du Bois prépare, non sans quelque anxiété, son coup de théâtre. Il a juré mille fois à Arolise qu'il l'aimait pour elle-même, qu'il aimerait de même et, au lieu d'épouser la femme du monde et une femme distinguée, que s'il n'avait été qu'un simple ouvrier. Il demande à Arolise si, au lieu d'être ce qu'il est, elle le choisit une condition pour lui même; à quoi Arolise ne peut faire autrement que de répondre oui.

Il fait l'éloge de la retraite, de la médiocrité. Arolise la laisse parler et regarde négligemment à travers les vitraux du kiosque. Après ce qu'a annoncé le domestique, du Bois voit qu'il n'y a plus à hésiter. Il demande à Arolise si elle pardonnerait une tromperie qu'il lui avait inspirée; mais il s'aperçoit qu'elle ne l'écoute pas, qu'elle est troublée; elle a vu Louis qui rôdait dans l'île, elle craint qu'il ne vienne dans le kiosque.

—Monsieur de Wierstein, dit-elle à du Bois, voici un batelier qui vous cherche sans doute; ne le laissez pas venir jusqu'ici.

Du Bois regarde; il ne veut pas non plus que Louis parvienne jusqu'à Arolise. Il sort du kiosque; Louis parle bas, il lui remet la lettre de Mélanie, en disant: Il faut que je la lui remette, je l'ai promis à la nièce.

—Non, répond du Bois, je vais la lui donner; c'est elle qui m'a dit de ne pas la laisser entrer dans le kiosque.

Il quitte Louis, retourne près de Mme de Lirian, et lui dit: Voici un mot que votre nièce a chargé un batelier de vous remettre.

—Monsieur de Wierstein, dit Arolise, dites à ce batelier de ne pas s'éloigner; je ne veux pas qu'on nous trouve ainsi seuls encore.

Il ressort et dit à Louis:—Cela va bien, il allait lâcher le grand mot quand tu es arrivé. Cela n'ira pas si mal que je le craignais. Elle est déjà bien préparée. Ne t'éloigne pas; elle ne veut pas qu'on la trouve seule avec moi.

Du Bois rentre et trouve Arolise pâle et tremblante. Il lui demande ce qu'elle a. Elle répond qu'elle n'a rien, ainsi que répond toute femme à pareille question. On entend des voix et des pas. Du Bois se jette aux genoux d'Arolise et lui dit: Pardonnez à ma passion, qui m'a fait vous tromper; je ne m'appelle pas de Wierstein, mais du Bois. Je vous adore; je passerai toute ma vie à ne faire passionner une innocente supercherie qui ne prouve que l'ardeur de ma passion pour vous.

—Ah! monsieur, dit Arolise, c'est une horrible trahison, une épouvantable lâcheté.

—Voilà vos amis, allons au-devant d'eux; nous ne pouvons attendre plus longtemps. Vous m'aimez: que vous importe que mon nom commence par une lettre ou par une autre? D'ailleurs, comment reculer maintenant? Pensez à l'effet que produirait un changement de détermination devant tout ce monde.

Arolise est toujours pâle, mais il y a dans ses yeux de la fièvre et de l'assurance.—Eh bien! monsieur, dit-elle, allons au-devant d'eux.

Ils sortent du kiosque; Louis les attend à la porte. Il est aussi pâle qu'Arolise, car du Bois lui fait signe que cela va bien. A ce moment, Mélanie et une douzaine de personnes conduites par un domestique débouchent d'une allée sombre. Arolise a quitté brusquement le bras de du Bois. Elle fait quelques pas au-devant des nouveaux venus et leur dit:—Permettez-moi d'abord de vous présenter un homme qui sera bientôt votre parent, et j'espère votre ami, mon futur mari, M. Louis de Wierstein.—Elle se retourne, saisit la main de Louis, qui reste comme frappé de la foudre, et le présente aux arrivants.

J'ai dit que Louis était comme frappé de la foudre, il ne me reste plus de comparaison pour du Bois; mais, si je ne sais de quoi le dire frappé, je puis dire qu'il était néanmoins fort accablé.

On s'empresse autour d'Arolise; car, épuisée d'émotions, elle tombe dans les bras de Mélanie. Elle ne tarde pas à reprendre ses sens; les uns attribuent l'accident à la chaleur; Mélanie s'empresse de dire que sa tante n'a pas encore mangé de la journée; alors on ne s'étonne plus. Du Bois disparaît, et va attendre Wierstein dans un endroit où il le fait demander par un domestique. Il est furieux, il se croit joué par Louis. Louis lui affirme sur l'honneur son extrême innocence.

—Je ne t'ai pas joué, dit du Bois, c'est que nous sommes joués tous les deux.

—Tais-toi, dit Wierstein, tais-toi, ne me réveille pas; je suis le plus heureux des hommes.

—Pauvre garçon! dit du Bois.

—Tu épouseras Mélanie.

—Moi! jamais! Je ne veux pas revoir Arolise; je vais voyager.

—Je te prête 20,000 francs pour ton voyage.

Pendant ce temps, Arolise, un instant seule avec Mélanie, lui disait:

—Ah! ma chère enfant, tu m'as sauvée; car je serais morte de honte et de désespoir si j'étais tombée dans cet horrible piége.

—Mais que pensera M. de Wierstein? demanda Mélanie.

—M. de Wierstein! il s'occupe plus que moi de trouver à me combler des excuses et des explications. Mais déchirons ta lettre, ta chère lettre; car, si jamais quelqu'un la trouvait, tout serait perdu.

Mme Arolise déchire le billet de Mélanie où il n'y avait que ces mots:

"Chère tante, prenez garde à vous, on vous trompe; il se passe quelque chose d'horrible que je ne puis deviner. L'homme qui est avec vous n'est pas M. de Wierstein. M. Wierstein est le pêcheur Louis, je viens d'en acquérir la certitude, je il vous adore. "MÉLANIE."

Les morceaux de la lettre furent ramassés par Mélanie, qui alla les brûler.

Un soir Arolise dit à Louis:

—Comme je suis bonne, Louis, et comme il faut que je vous aime pour vous avoir pardonné l'affreux jeu que vous avez joué avec moi! Louis lui baisa la main.

—Mais, dit-elle, est-ce que vous avez eu l'idée de tromper un moment?

—Mais, dit Louis, qu'était-ce que la lettre de Mélanie?

—Du papier blanc. Il fallait bien un prétexte pour que vous fussiez auprès de moi au moment nécessaire.

—Ah! la petite nièce aussi m'a trompé.

—Vous le méritez bien.

—Quand je pense que j'ai mis tant de temps à apporter cette lettre. Et si je n'étais pas arrivé à temps?

—J'avais un autre moyen. Mais, à propos, vous demanderai une complaisance, Louis. Ordonnez.

—Je ne veux plus voir M. du Bois, le rôle qu'il a joué dans tout ceci est bas et odieux.

—Il part cette nuit pour un voyage.

Mélanie pleura toute la nuit. Par moments, elle se reprochait d'avoir trompé Louis; mais il était si heureux!

C'était une partie de son bonheur à elle.

L'âme de feu Bressier s'envola, elle avait horreur d'Arolise.

(A Continuer.)

Décédée hier, à 10 heures un quart du matin, à l'âge de 37 ans, LOUISE MARIE EUGÉNIE PEYROUX, native de cette ville, épouse de FIRMIN LE VASSEUR.

Les amis et connaissances des deux familles sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 4 heures et demie précises P. M.

Le corps est exposé à sa dernière demeure, Promenade Carondelet (Vieux Bassin) entre les rues Rochoblave et Dorgenois.

Clergé de Ste Anne.

De la part de sa famille.

Service Funèbre.

Un service funèbre pour le repos de l'âme de MARIE VICTOIRE JULIENNE LAMOTHE, épouse décédée de feu Isidore [illegible], sera célébré, mardi, 28 courant, à sept heures et demie du matin, à la Cathédrale St-Louis. Les parents et amis des familles Lamothe et Pinachard, sont priés d'y assister. 28 jv—6f

Service funèbre.

LES amis et connaissances de feue Mme JULES BENIT sont respectueusement priés de vouloir bien assister au service funèbre qui sera célébré, en mémoire de la défunte, mercredi prochain 29 janvier 1862, à 7 heures et demie du matin, à la cathédrale St Louis.

De la part de ses enfants.

SERVICE FUNÈBRE.

Les amis et connaissances des familles Bault, Halphen, Bosseau et Sigot sont invités à assister au service funèbre qui sera célébré MERCREDI prochain 29 courant, à 7 heures et demie du matin, à l'église Ste Anne, pour le repos de l'âme de dame MARIE FANNY DUSUAU, épouse décédée de Jules Bault. De la part de son mari. 27jan—3f

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 28 janvier 1862.

Arrivé hier, 250 boeufs de Texas et 21 boeufs de l'Ouest. Vendu, 260 boeufs de Texas, 67 boeufs de l'Ouest, 57 porcs. A vendre sur place 161 boeufs du Texas, 49 boeufs de l'Ouest, 1049 porcs, 251 veaux et 7 vaches laitières.

Boeufs de l'Ouest, 1re qualité, par liv.	...	10 @ 00 12
2de qualité	...	8 @ 00 10
Boeufs de Texas, 1re qualité, par livre,	...	00 @ 00 00
" " par tête,	...	25 00 @ 30 00
" " 2de "	...	15 00 @ 20 00
Porcs, 1re qualité, par 100 livres	...	10 00 @ 12 00
2de qualité	...	8 00 @ 10 00
Moutons 1re qualité, par tête	...	4 00 @ 5 00
do 2de qualité	...	3 00 @ 4 00
Vaches laitières, par tête, 1re qualité	...	45 00 @ 60 00
Veaux 1re qualité	...	11 00 @ 13 00
do 2de do	...	8 00 @ 11 00

ATTENTION.

Les marchands de comestibles, les propriétaires d'hôtel et les acheteurs d'épiceries, de vins, de liqueurs, &c, sont invités à assister à la vente annoncée par D. E. Morphy, encanteur, pour ce matin, à 10 heures et demie, dans la rue Tchoupitoulas, No 61.

L'attention est appelée sur une vente qui fera ce matin à 10 heures et demie, A. M., B. Turpin, au magasin No 116 rue Royale, consistant en eau-de-vie française, vins, absinthe, &c.—La vente est faite pour cause de cessation de consignations.

Quartier Général de l'Orleans Light Horse.

Nlle-Orléans, 24 janvier 1862.

Les remerciements de l'Orleans Light Horse sont acquis à M. Charles Boudousquié, pour l'usage de la salle d'Opéra; au même, à MM. F. [illegible], à M. F. N. Wood, président de la compagnie; à M. Massé; [illegible]; à M. A. Lyne [illegible], [illegible] pour leur concours et leur [illegible]. L'Orleans Light Horse en donnant ses remerciements aux membres, est aussi le plaisir de signaler le produit du bal a été de [illegible] pour la compagnie [illegible]. 28 jan—11

ARGENT PRÊTÉ

EN FORTES ET FAIBLES SOMMES

AU JOUR, A LA SEMAINE OU A L'ANNÉE.

Achat de diamants, de montres, de marchandises, de monnaies d'or et d'argent.

Argent prêté sur consignation, et aussi sur PROPRIÉTÉS FONCIÈRES ET ESCLAVES.

Tous ceux qui ont besoin d'argent ou qui désirent faire un placement avantageux, feront bien de s'adresser à

JAMES ANDREWS,

Courtier de change, No 8, rue St-Charles, près Canal. 27jan—2f en dernier, dépôt de Photographie.

MADAME LA BLANCHE,

La seule grande clairvoyante naturelle qui ait jamais existé. Les facultés extraordinaires qu'elle montre journellement, les succès qu'elle obtient en tout [illegible] MADAME LA BLANCHE [illegible]. Bureau rue Bourbon, No 13, à la troisième porte de la rue du Canal. Heures de consultation, de 8 heures du matin à 8 heures du soir. 28 jan—6f

Beurre et oeufs du Mississippi.

BEURRE et oeufs frais du Mississippi venant d'être reçus par le chemin de fer de Jackson, pour les marchés de la famille.

A vendre par R. SCOTT, rue Gravier No 53. 28 jan—1

OFFRE.

ON offre une bonne cuisinière, esclave, à louer. Pour les conditions, s'adresser rue St-Pierre, entre Rempart et Bourgogne, No 147. 28janv—1

Malle pour l'étranger.

LE soussigné annonce aux négociants de cette ville qu'il expédiera une troisième malle de lettres pour l'étranger, par voie détournée, mercredi prochain, 29 janvier, à trois heures P. M.

Prix: Lettres simples, pour la Havane, 50 cents. pour les autres pays, 75 cents. S. LE GARDEUR, Courtier de Douane. Rue Conti No 2. 22 jan—3f

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 25 janvier 1862.

UNE élection de neuf directeurs de cette Banque, qui les représenteront pour l'année, conformément à la loi, aura lieu à la Banque, LUNDI, 11 février prochain, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M. L. BERNARD, Caissier. 27jan—

On demande

UN jeune homme intelligent, de 15 à 18 ans. S'adresser au magasin de chapellerie, 12, rue Royale, vis-à-vis de l'ancienne poste. Inutile de se présenter sans recommandation. 27 jv—3f

A louer, à bail,

La maison faisant le coin des rues CONTI et BOURBON; aussi une belle installation de magasin, comptoirs, &c. S'adresser à la pharmacie D. Fosso. 27 janv—6

AUX FABRICANTS DE CIGARES.

ON demande 10 bons fabricants en cigares. Ils recevront le salaire le plus élevé et l'emploi sera permanent. S'adresser à E. HUNSHEIN, Rue Gravier, No 30. 27 jan—5

AVIS.

LES billets d'une piastre, émis par notre maison pour payer les services de nos fabriques, seront reçus comme par le passé à notre bureau. QUELQUE FAIBLE QU'EN SOIT LE MONTANT. THOMAS GRISWOLD & Cie. (ci-devant Hyde & Goodrich) 28 janv—7f encoignure Canal et Royale.

Classe de français et d'anglais.

LE soussigné ouvrira le 6 janvier, 1862, pour des enfants des deux sexes et de tous âges, une classe dont il aura la haute direction. 124, rue des Remparts, entre Toulouse et St Louis. 20 déc—1 m H. SELIGNY.

Moulin à coton de Lane.

Jefferson City, (Le).

FABRIQUE du fil de coton, ouate et coton à calfater. Le fil de coton sera mis, sur commande, en paquets simples et en numéros assortis 5@12. Bureau No 19, rue de l'Union, Nlle-Orléans. L. N. LANE, Propriétaire. 30 nov—6m

PEINTURE.

3000 livres de BLANC, A vendre par CUSACHS & OGDEN, encoignure Royale et St Philippe. 20 janv—12

Champagne!

TRENTE-NEUF caisses vin Impérial, Bouché fils & Drouet, 1857, en bouteilles et ½ bouteilles. De première qualité champagne, 1857. A vendre par LOUIS P. MAXENT, 7 nov. 86, rue Toulouse.

(LOUISIANE.)

FONDERIE SHAKSPEARE,

No. 204, RUE GIROD.

John Geddes—Joseph Shakspeare—S. Stoof

Geddes, Shakspeare & Co,

Fondeurs en fer et en cuivre et Mécaniciens,

FABRIQUE de moulins à vapeur, moulins à sucre, scieries, machines à démolir, [illegible] pour fondeurs [illegible], &c. Travaux de fonderie dans tous les genres. 1ocr—6m

MUSIQUE

A. ELIE,

Rue Royale, No

PIANOS de HERZ et de PLEYEL

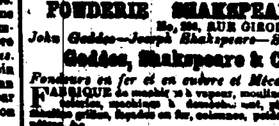

AGENT de la maison de Herz, décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle. Seul agent des INSTRUMENTS DE PAR. HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLE. FOURNITURE DE CORDES DE PREMIER CHOIX. 11déc—1m

MUSIQUE.

Maison P. E. Benoit,

SOURDES & CHASSAIGNAC

Successeurs.

MUSIQUE NOUVELLE!!!

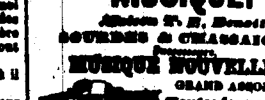

GRAND ASSORTIMENT

Toutes les nouveautés!

LE PARDON!

FAUST!

HERCULANUM

ORGUES A MANIVELLE.

Nlle-Orléans, 1er juillet 1861.

LA société existant entre A. L. Hyde et Wm M. Goodrich, Henry Thomas Jr. et A. B. Griswold sous la raison de HYDE & GOODRICH, est dissoute [illegible] l'expiration du terme et la retraite de A. L. Hyde. La maison continuera les affaires avec le même capital et avec les associés qui la dirigent, sous la raison de THOMAS GRISWOLD & CO. Chacun des associés pourra signer la signature de la maison. HENRY THOMAS Jr. A. B. GRISWOLD. WM. M. GOODRICH.

MM. A. L. Abbott, Henry Gunter ont également un intérêt dans la maison. 20 août—6m

AMUSEMENTS.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

RUE ST CHARLES.

Propriété de C. H. Morton.

LES ILLUSTRATIONS DE LA GUERRE, tableaux représentant la BATAILLE DE BULL'S RUN et le WASHINGTON ARTILLERY.

Prix, 50 cents. Pour les enfants et les domestiques (représentations du soir seulement) 25 cents.

Les portes s'ouvrent à 6 heures et demie. Le spectacle commencera à 7 heures et demie.

Museum Vannucchi, &c.

BATAILLE DE MANASSAS! BATAILLE DE BELMONT!—On peut voir au Musée Vannucchi, un admirable Panorama de la bataille de Manassas et de Belmont. Les tableaux ont été faits par des artistes de cette ville, d'après des dessins et des renseignements puisés aux meilleures sources. Le public est invité à voir ces deux glorieux faits d'armes dont l'histoire du Sud gardera un éternel souvenir. Parmi les autres vues, nous citerons: La Bataille de la Nouvelle-Orléans; la Victoire de Trafalgar (combat naval); la Révolution de Paris en 1848; un Jour de triomphe à Paris, la Colonne de Juillet; Steamer "Great Eastern"; la Bataille de Magenta. Prix d'entrée, 50 cents, moitié prix pour les enfants. 21janv—12f

Bureau d'enregistrement.

HOTEL DE VILLE.

Nouvelle-Orléans, le 27 janvier 1862.

LE soussigné, Régistre des noms et résidences de tous les électeurs dûment qualifiés de la ville de la Nouvelle Orléans, donne avis par le présent à ses concitoyens, que, conformément à un acte de la Législature, approuvé le 21 décembre 1861, il a ouvert de nouveaux registres, mardi prochain le 28 janvier, à 9 heures A. M. et continuera ce travail tous les jours à l'exception des dimanches et jours fériés. Les heures du bureau d'après la loi sont de 9 heures A. M. à 3 heures P. M.

Le soussigné ayant le désir sincère de faciliter l'opération de l'enregistrement, invite respectueusement ses concitoyens à ne pas perdre de temps à se conformer aux prescriptions de la loi, à défaut de quoi ils seront privés de leurs droits de suffrage. Conformément aux devoirs imposés à eux par les Registres, il exigera de chacun des électeurs les informations et formalités suivantes:

1o Le nom et la résidence de l'électeur.

2o Le laps de temps qu'il a résidé dans l'Etat, la paroisse et la circonscription électorale.

3o S'il est né sur le sol ou s'il est citoyen naturalisé.

4o Le mode, l'époque et le lieu de sa naturalisation.—Le lui exige que tout citoyen naturalisé exhibe au Régistre son certificat de naturalisation.

5o La signature de l'électeur en regard de l'enregistrement de son nom.

6o La loi exige qu'avant d'être enregistré, tout électeur prête le serment suivant:

"Je jure qu'à ma foi que je réunis les qualités requises par la constitution et les lois de cet Etat, pour les électeurs; je jure, en outre, fidélité et obéissance à l'Etat de la Louisiane et aux Etats Confédérés, et m'engage à soutenir, protéger et défendre la Constitution de la Louisiane et celle des Etats Confédérés. Ainsi que Dieu me soit en aide."

Le Régistre, en appelant l'attention de ses concitoyens sur les diverses et impératives prescriptions de la loi, les invite respectueusement à se présenter, prêts à fournir toutes les informations et les documents exigés par la loi. Les électeurs ne peuvent manquer d'apprécier la nécessité de se faire promptement enregistrer, car s'il y avait négligence ou retard de leur part, il serait physiquement impossible d'enregistrer le nom de tous les électeurs qualifiés, avant l'élection du mois de juin prochain.

LOUIS ST MARTIN, Register. 27 janv—2

Collége Jefferson,

PAROISSE St JACQUES,

A soixante milles au dessus de la Nlle Orléans.

Directeurs—A. Schreiber, Florent Fortier, Joseph Le Bourgeois, J. E. Gaudet, Septime Fortier, Alexis Ferry, Alfred Roman, John H. Ilsley.

Le prix de la pension, tout pour la nourriture et l'instruction, ainsi que pour les frais de blanchissage, raccommodage, fourniture de papier, plumes, encre, livres classiques, et médicaments de médecin, est de trois cents piastres par an, payables par semestre et d'avance, commençant cent cinquante piastres au 1er novembre et cent cinquante piastres au 1er de mai de chaque année. Pour plus amples informations, voyez les règlements, qu'on peut se procurer en s'adressant aux directeurs, au président ou à MM. Voisin et Dupont, Nouvelle Orléans, rue de Chartres, No 6. 27 jan—1m

Institution Collégiale de la Nouvelle-Orléans, 203, rue du Camp.

Dirigée par Mme Ed. LOCQUET.

CET établissement dont les succès vont toujours croissant, a rouvert ses classes lundi, 16 septembre. Il est désirable que les élèves se présentent dès les premiers jours, afin de ne perdre aucun des avantages résultant d'un cours complet.

Pour renseignements, s'adresser à la principale, 203, rue du Camp, ou par la poste, boîte 2,136. 9 sept—6m

Avant d'avoir pris l'Elixir. Après avoir pris l'Elixir.

Célèbre Elixir Rajeunissant du DR. WRIGHT,

Composé en vertu des plus stricts principes pharmaceutiques, par un des plus habiles chimistes du siècle.

CETTE préparation est une médecine entièrement végétale, résultat de découvertes modernes dans le règne végétal. C'est un remède nouveau d'un effet certain, [illegible] WRIGHT [illegible].

[illegible]

Prix, $2 la bouteille. ...$5 pour 3 bouteilles.

En vente dans toutes les pharmacies respectables des Etats Confédérés. Envoi par la poste [illegible].

A vendre en gros et en détail par J. WRIGHT & Co. 21, rue de Chartres.

DIVERS—100 caisses pommes de terre.
[illegible] sacs café de la Havane.
do do Java.
do do Laguayra.
Fils de [illegible].
barils farine, diverses marques.
barils whisky, diverses marques.
barils graisse.
barils graisse.
boucauts riz de la Caroline.
sacs riz.
caisses chandelles blanc de baleine.
do do Star.
[illegible] savon, diverses marques.
boîtes savon.
rames papier enveloppe, diverses grandeurs.
[illegible] lard.
fréquins beurre frais de la Virginie.
barils beurre Duryea, en paquets d'une livre.
do amidon, diverses marques.
do vin de Bordeaux.
do olives verdales.
do capres.
[illegible] d'Italie.
A vendre par

FRÉDÉRIC AVET, rue Vieille-Levée, Nos 50 et 61, entre Bienville et Conti. 17janv—1m

Banque de la Louisiane.

Nlle Orléans, 28 janvier 1862.

L'ELECTION annuelle pour Directeurs de cette institution, pour l'année, est renvoyée à mardi, 23 du courant, par suite de la proclamation du gouverneur en date du 20 courant, et aura lieu, au local de la Banque, de midi à 2 heures P. M. AUG. MONTREUIL, Caissier. 24 jan

Machine à vapeur à vendre.

UNE machine à vapeur, de la force de cinq chevaux et parfaite avec ses accessoires. S'adresser à FOLSOM & SAMBORN, rue St-Charles, No 55. 24janv—1

AVIS.

LES soussignés ayant entièrement cessé les affaires de GROCERIES, prient tous ceux qui leur doivent de vouloir bien venir régler à l'ancien local, No 66, Vieille-Levée, bureau au premier. 24janv—1m L. MALUS & CO. en liquidation.

Amidon.

CENT demi-barils amidon de la première qualité, de la fabrique de F. Kingsford & Son, reçus directement de la Havanne et à vendre par J. H. PAIN, Rue de la Commune, No 35. 30 jv—3f

VIN.

EN magasin et à vendre par le soussigné—14 barriques vin rouge de Bordeaux, bon ordinaire supérieur—4 barriques vin de Catalogne, à vendre par PAUL LACROIX, 19 rue Toulouse. 28jan—6f

A VENDRE.

La goélette ADELINE, avec ses gréements et apparaux, en très bon état, venant d'être réparée, jaugeant 44 tonneaux, tirant cinq pieds d'eau étant chargée, avec contrebord, prête à partir. Pour les conditions, s'adresser chez A. LANATA, 163, Front Levée. 16jan—1m Maison Pontalba.

Changement de local.

LE 1er novembre prochain, notre succursale située dans la rue de Chartres, No 184, sera transportée au No 22 de la même rue, où nous remplirons toutes les commandes et ferons les affaires des deux magasins. J. WRIGHT & Co, Rue de Chartres No 21. 29 oct—3m

H LABASSE'

No 209, Vieille Levée, face au marché aux viandes,

ANCIEN MAGASIN LACAZE JEUNE.

AYANT transféré mon stock de linge fait et d'habillements confectionnés au No 209 Vieille Levée, près la rue Madison, je l'offre à mes clients et au public comme par le passé, à des prix modérés.

M'étant assuré les services d'un bon coupeur, je pourrai entreprendre toutes les commandes dont je serai chargé à la coupe et confection. Rappelez-vous, No 209 Vieille Levée. 16jan—1m H. LABASSE.

FIL A CORDONNIER,

A vendre chez LEON PIERRE & CIE., 7 jan—1m 71, rue de Chartres.

Magasin de Meubles DE SECONDE MAIN.

RUE DE LA DOUANE No 128.

LE soussigné donne de bons prix pour meubles, pianos, tapis, &c. &c., de seconde main en simple pièce ou en grande quantité.

Il loue aussi, il fait des échanges, les réparations et exécute promptement les commandes. ST. F. CASARAVE. 18 jan—1m 16fév

Fabrique d'huile de coton de la rue Bienville.

CETTE fabrique est prête à remplir tous les ordres pour l'HUILE et le GATEAU D'HUILE, en quantités, au gré des acheteurs.

Les ordres laissés au comptoir seront promptement remplis. A. PEPIN, agent, 17, Canal.

A vendre, 1000 caisses de savon, de différentes marques. 21 nov—1m

Liqueurs, Whisky, Rhum, &c.

200	caisses marasquin,	
200	"	sirops,
150	"	guignolet,
100	"	peppermint,
100	"	parfait amour,
1000	"	liqueurs assorties, différentes qualités,
20	"	amer de Gouley,
50	"	amer de Becher,
100	"	amer de Houghton,
150	"	absinthe,
80	"	vermouth,
20	"	eau-de-vie de Dantzick,
20	"	kirsch,
25	"	madère,
20	"	vin d'Oporto,
20	"	eau de vie de Cognac,
1000	paniers d'anisette,	
20	"	cidre pétillant,
20	"	eau-de-vie de pêches, [illegible] qualité,
20	"	de pommes, "
20	"	vin gingembre,
20	"	eau-de-vie gingembre.

Un grand assortiment de genièvre, eau-de-vie, whisky, rhum, &c. de gros et importés. L. BARRETT, No 32 de la Nouvelle Levée, No 32, entre [illegible] 14 janv—1m entre Poydras et Lafayette.

VENTES A L'ENCAN.

PAR R. SCOTT, encanteur.

MARDI, vingt-huit du courant, à 10 heures et demie, il sera vendu, au magasin d'encan No 53, rue Gravier—100 caisses viandes conservées, soupes, volailles, dindes, huîtres, tomates, viandes à sandwich dito; lait, fruits pour pâtés, noix, légumes, sauces, ketchups. 27jan—2

Propriétés avantageusement situées dans le 3me District.

PAR CHS. E. FORSTALL, encanteur.

Bureau No 90, Passage de la Bourse.

IL sera vendu, SAMEDI, premier février 1862, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal—

Un lot de terre, situé dans l'îlot renfermé par les rues des Français, de la Paix, Marais et Casacalvo, mesurant environ 42 pieds de face à la rue des Français, sur environ 98 pieds de profondeur—Ensemble une maison en briques No 33, divisée en deux logements, ayant chacun 3 pièces—cuisine en briques à étage, ayant deux pièces au rez de chaussée, deux chambres au dessus et cabinet, hangar, pour carriole, deux citernes, puits, latrines, &c. &c. Cette propriété est louée $51 par mois.

Un autre lot de terre, dans le même îlot, mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Casacalvo, sur environ 87 pieds de profondeur—Ensemble une maison No 272, couverte partie en tuiles et partie en ardoises, ayant quatre chambres, galerie et deux cabinets cuisine haute couverte en tuiles, ayant 4 pièces, cour carrelée, deux citernes, puits, latrines, &c. Cette propriété est louée à $30 par mois.

Un lot de terre, contigu au précédent, ayant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Casacalvo, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur—Ensemble, une maison No 270, de quatre pièces, galerie et deux cabinets cuisine de trois pièces, deux citernes, puits, latrines, &c. Cette propriété est louée $20 par mois.

CONDITIONS—Un tiers comptant et le reste à un crédit de 1, et 2 ans, en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de date, garantis par hypothèque. Actes par devant Félix Percy, notaire public. 27jan—

Garde Française—Conformément à l'ordre du commandant provisoire, les VOLTIGEURS de la Garde se réuniront CE SOIR, à leur caserne habituelle, à 5 heures ½ précises, afin de procéder à l'élection d'un Chef de bataillon et des officiers de l'état-major.

Le scrutin sera ouvert de 6 à 7 heures, la plus grand ponctualité est requise.

Par ordre du capitaine G. ROMAIN, 28janv—1 Sergent-major.

Garde Française—Première Compagnie—Conformément à l'ordre émis par le commandant provisoire du corps, la compagnie se réunira ce soir, rue Carondelet No 16, au premier, pour procéder à l'élection du chef de bataillon et des autres officiers de l'état major du bataillon. Le scrutin sera ouvert de 6 heures à 7 heures du soir. Par ordre du capitaine. E. MESNIL, 28 janv—1 Sergent-Major.

Garde Française.—Troisième Compagnie.—Réunion générale de la Compagnie en habit civil, mardi soir 28 courant, à 5 heures et demie précises, rue du Canal, No 134, pour l'élection du chef de Bataillon et des autres officiers de l'état-major du corps. Par ordre du capitaine. 27 jan—2 C. DUCOURNAU, sergent-major.

Garde Française—4me Compagnie—Réunion générale de la compagnie, en habit civil, mardi soir, 28 courant, à 5 1/2 heures précises, à la Société, rue de la Douane, pour l'élection du chef de Bataillon et des autres officiers de l'Etat-Major du corps. Par ordre du capitaine. 27jan—2f E. GALLOIS, sergent major.

Garde Française—Deuxième Compagnie—Réunion, mardi 28 de courant, à 6 heures du soir, au salon de Mme No 9, rue Bourbon entre Canal et Douane, pour l'élection des officiers d'Etat-Major. L'appel se fera à 6 1/4 heures. Chaque membre est invité à venir avec son bulletin. Par ordre du capitaine. 27 janv— Le sergent major A. GIRAUD

Garde Française—L'élection du commandant et des autres officiers de l'état major du bataillon aura lieu mardi prochain 28 janvier, à 6 heures du soir.

Les capitaines indiqueront ultérieurement à leurs compagnies le lieu où chacune d'elles se réunira.

Le commandant provisoire 21 jv—28 P. JUGE FILS

COMPAGNIE BELGE

LA Compagnie Belge se réunira mardi prochain, 28 janvier, à 6 heures précises, à son local, rue Conti 72, pour l'élection du commandant et des autres officiers de l'état major du Bataillon. Habit civil. Par ordre du commandant provisoire. 25jan—3 MAX LE ROY, capitaine

Batallon de defensores de la Luisiana.

Con este nombre desea el que suscribe formar un cuerpo para el servicio activo del Estado, por el tiempo que dure la guerra y bajo las condiciones señaladas por S. E. el Gobernador en su último llamamiento.

No dudo que todos los que pertenecen á la raza latina de cualquier nacion que sean que sus circunstancias se lo permitan y los que deseen defender el país que tan hospitalariamente los ha acogido o que han nacido en él, se apresurarán á formar pronto su cuerpo que tan util puede ser al Estado de la Luisiana en estos momentos en que el enemigo amenaza sus fronteras.

Luego que estén inscritos 75 se constituirá la 1a compañía, procediéndose á la 2a y segunda en la 3a.

Formadas las 3 compañías se decidirá entre los oficiales si el mando ha de ser en Español o Francés.

Todos los voluntarios inscritos se reunirán á las diez de la mañana todos los dias en la esquina Toulouse y Bourbon, café de la Opera, para empezar la instrucción.

Las listas de inscripción quedan abiertas desde hoy en los puestos siguientes, desde las 8 de la mañana hasta las 5 de la tarde.

Café de Refugios, calle Vieja Levée, No 267.

Café Kareka, calle Frente Almercado de los Frutos.

Café esquina Campos Elyséos y Grandes Hombres, Louisiana Hall.

Café de la Opera, esquina Toulouse y Bourbon. Nueva Orleans y Enero de 1862. 23janv—7f JUAN MIANGOLARRA.

Bataillon des Défenseurs de la Louisiane.

Sous ce nom le soussigné désire former un corps pour le service actif de l'Etat, pour toute la durée de la guerre et suivant les conditions indiquées par son Excellence le gouverneur dans sa dernière proclamation.

Je ne doute pas que tous ceux qui appartiennent à la race latine, de quelque nation qu'ils soient et à qui les circonstances le permettent, et qui désireraient défendre le pays qui les a accueillis avec tant d'hospitalité ou dans lequel ils sont nés, s'empresseront de former ce corps qui peut être si utile à l'Etat de la Louisiane, dans un moment où l'ennemi menace ses frontières.

Aussitôt que soixante-quinze hommes seront inscrits la première compagnie se formera, et l'on procédera ensuite à la deuxième et à la troisième.

Une fois les trois compagnies formées, il sera décidé par les officiers si le commandement sera fait en espagnol ou en français.

Tous les volontaires enrôlés se réuniront tous les jours à dix heures du matin, au Café de l'Opéra, au coin des rues Toulouse et Bourbon, pour commencer l'instruction.

Les listes d'enrôlement seront ouvertes à partir d'aujourd'hui dans les endroits suivants, depuis huit heures du matin jusqu'à cinq heures du soir.

Café des Réfugiés, rue Vieille Levée No 267.

Café Kareka, rue Vieille Levée en face du marché aux fruits.

Café Louisiana Hall, au coin des rues Champs Elysées et des Grands Hommes.

Café de l'Opéra, au coin des rues Toulouse et Bourbon.

Nouvelle Orléans, 23 janvier 1862. 28 jan—7 JUAN MIANGOLARRA.

Ogden Native Guards—Attention.—Les membres de cette compagnie sont par le présent notifiés, que les exercices auront lieu tous les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine, à 7 heures précises du soir, à leur caserne, rue Claiborne, entre Esplanade et Kerlerec. Par ordre du capitaine. 20 jv—3f S. CHARLES HAYNES, Sergt.-major.

Bataillon d'artillerie d'Orléans Compagnie de Réserve.—Nlle-Orléans, 20 janvier 1862.—A une assemblée de la compagnie, tenue à son arsenal le lundi 20 janvier 1862, il a été résolu à l'unanimité, que les règlements régissent la compagnie, soient amendés de manière à y inclure l'article suivant:

Tout membre de la compagnie, sous officier ou soldat qui manqueront deux fois aux exercices ordonnés par le capitaine pour l'instruction générale et qui ne feront pas agréer leurs excuses au capitaine ou au comité d'administration, dans les vingt-quatre heures qui suivent l'heure de la convocation, seront rayés impitoyablement du contrôle de la compagnie; leurs nom, âges et domiciles, ainsi que l'annulation des certificats dont ils sont porteurs, publiés dans l'ABEILLE et dans le PICAYUNE de la Nlle-Orléans.

Il sera du devoir du capitaine ou de tout autre officier, commissionné de la compagnie, de sévir selon la loi, contre les officiers qui se rendront coupables de négligence dans le service.

Le règlement ci-dessus sera publié pendant une semaine dans l'ABEILLE et le PICAYUNE.

Pour copie conforme. ARMAND GUYOL, J. VILLARRUBIA, Capitaine. Sergent-major 21 jv—8f

Briques à feu de Liverpool,

A VENDRE en gros et en détail, Par P. V. BERNARD. Passage de la Bourse No 36, entre Douane et Bienville. 20 jan—1m

ALCOOL! ALCOOL—15 barils alcool rectifié, qualité supérieure. A vendre par F. CLAVEL & Co, 24 jv—3f 77, rue Magasin.

GOMME LAQUE: Gomme laque—100 livres gomme laque. A vendre par F. CLAVEL & Co, 24 jv—6f 77, rue Magasins.

JALAP: Jalap—50 livres Jalap pulvérisé, nouvellement reçu. A vendre par F. CLAVEL & Co, 24 jv—6f 77, rue Magasins

EXTRAIT DE CAMPECHE—75 livres extrait de campêche. A vendre par F. CLAVEL & Co, 24 jv—7 77, rue Magasins

ESSENCE DE LAVANDE—2 estagnons essence de Lavande de Grasse. A vendre par 24 jv—6f F. CLAVEL & Co, 77, rue Magasins

HUILE essentielle de Genièvre—50 livres huile essentielle de Genièvre, blanche. A vendre par F. CLAVEL & Co. 24 jv—6f 77, rue Magasins

GRAINE DE LIN—2 000 livres graine de lin très belle. A vendre par F. CLAVEL & Co, 24 jv—6f No 77, rue Magasins

CIRE BLANCHE: Cire blanche—300 livres cire blanche. A vendre par F. CLAVEL & Co, 24 jv—6f No 77, rue Magasins

SEL AMMONIAC! Sel Ammoniac—600 livres sel ammoniac. A vendre par F. CLAVEL & Co, 24 jv—6f No 77 rue Magasins

QUINQUINA! Quinquina—300 livres écorce de quinquina jaune, concassée. A vendre par F. CLAVEL & Co, 24 jv—6f No 77, rue Magasins

GINGEMBRE: Gingembre—2 balles racine de gingembre, récemment importée. A vendre par 24 jv—6f F. CLAVEL & Co, 77 rue Magasins

VIN Muscat—300 caisses vin Muscat Frontignan. A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 19 nov 71 Vieille Levée.

RUM DE LA LOUISIANE.

DE qualité supérieure, constamment en main, à vendre par A. HILDEBRAND & CO, 23 jv—1m 39, Carondelet.

ABSINTHE, VERMOUTH—60 caisses absinthe, C. F. Berger—40 do do Ed. Pernod—60 do vermouth, Noilly, Prat & Co. au magasin et à vendre par AM. COUTURIE, 21 et 23, rue Gravier. 16déc—

SALSEPAREILLE—Un lot de Salsepareille mexicaine, à vendre par J. M. CABALLERO, No 40, rue Vieille Levée, entre Douane et Bienville. 9jan

GOTTSCHALK & MAGNER, NOTAIRES PUBLICS, Rue Carondelet, No 32, *Au rez-de-chaussée, bureau du fond*

200 DE RECOMPENSE.

PARTI marron, le jour de Noël, de la résidence du soussigné, Felicity Road, No 74, Gustave [illegible] quelques dents de devant [illegible]. E. POCHELU, 19 janv— Felicity Road, 74, ou rue St-Charles, 84

VENTES A L'ENCAN.

VENTE SANS RESERVE.

Jaconas, organdies et barèges français, mousselines damassées, brillantés, grand assortiment de rubans taffetas et satin, rubans à chapeaux, à ceintures, &c, 150 lots marchandises de saison.

PAR HENRI SAMORY, C. SAMORY, Encanteur.

MARDI, 28 janvier, il sera vendu à 10 heures, à son magasin d'encan, Nos 45 à 47, rue de la Vieille Levée—

100 pièces jaconas français,
50 do organdies do;
1 caisse barèges do;
120 pièces mousselines damassées à rideaux;
100 do brillantés français;

AUSSI

Une grande facture de rubans à chapeaux, à ceintures et rubans satin et taffetas du No 1½ à 16.

—ET—

150 lots de marchandises sèches de saison, comprenant un assortiment choisi. Conditions au comptant. 27 jan

VENTE POUR CAUSE DE LIQUIDATION.

Eau-de-vie française, champagne, vins, absynthe, kirsch, fruits au jus, &c. &c.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

MARDI, le 4 février, à 10 heures et demie A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin des importateurs MM. S. D. Grattan & Cie, No 10 rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée, pour cause de liquidation, les articles suivants—

30 futailles eau de vie française, Pinet & Co; Gautier frère, Larronde frères; Castillon, Saserac & Cie; Otard Dupuy & Cie &c &c;
11 barriques vin rouge, Margaux;
1000 caisses vin rouge et blanc divers crus: Larronde, Loya, Fresatoro, Vigouroux &c, &c;
400 caisses champagne, Charles Farre;
10 paniers de Benthéne Thomas;
11 quarts de pipes vin de Xerez, Sherry;
2 demi pipes do Topaz;
36 caisses absynthe Constant Lecoultre;
10 caisses kirsch Dubied;
30 do fruits au jus;
9 do truffes;
15 paté truffés;
30 do petits pois;
45 barils vin de Porto;
70 caisses Bourgogne, divers crus;
4 barils whisky;
5 barils blanc de zinc;
5 paniers bouteilles vides;
15 futailles bière d'Ecosse, &c, &c.

Les catalogues avec les détails et les conditions à la vente seront prêts trois jours avant la vente. 24 jan

Eau-de-vie française, Vins, Cannelle, Gingembre, &c.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

MERCREDI 29 janvier, à 10 heures et demie A. M. il sera vendu à l'encan, au magasin No 95 rue de la Vieille Levée—

20 futailles eau-de-vie française;
27 caisses vin blanc E. Roussey;
20 do vin blanc Haut Sauterne;
20 do fruits à l'eau-de vie assortis;
60 quarts de pipes vin de Porto, en douane;
10 do do madère Gronoerd;
6 sacs cannelle;
12 sacs allspice;
17 sacs gingembre;
30 paniers champagne diverses marques;
100 caisses absinthe Berger, &c. &c.
20,000 cigares d'Allemagne;
40 caisses Cuba sizes;
25 caisses marasquin et curaçao;
4 poinçons whisky d'Irlande, &c. &c. 28 jan

Quincaillerie! Quincaillerie!

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

JEUDI, 30 janvier 1862, à 9 heures du matin, il sera vendu, dans la rue des Magasins, No 47, au premier, par ordre des assureurs—

Le bel et excellent stock de quincaillerie avarié dans le magasin de MM Chas C. Garner & Co., rue des Magasins, No 4 dans la nuit du 24 courant.

Conditions—comptant. 27jan

Le fonds d'une salle de billard.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

MERCREDI, 29 janvier 1862, il sera vendu, à 11 h. du matin, à l'hôtel Confédéré States (ci-devant United States), dans la rue des Champs Elysées, entre les rues Victoire et Marais—

Le fonds d'une salle de billard, comprenant trois billards, au complet, tables, chaises, bancs, etc.

Conditions—comptant avant livraison. 27jan

Stock de Grocerie de choix, &c.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

IL sera vendu, mardi et mercredi, 28 et 29 janvier 1862, à 10 heures et demie du matin, dans la rue Tchoupitoulas, No 61,

Un grand choix de groceries, vins, liqueurs, tabacs, &c de premier choix, appartenant à Chas S. Railey dont la réputation de connaisseur est admise par tous.

Conditions comptant. 25 janv

Pharmacie.

PAR Chs E. FORSTALL, encanteur, Bureau No 90, Passage de la Bourse.

IL sera vendu, mardi 28 janvier 1862, à 10 heures du matin, à l'encoignure des rues Esplanade et Villeré, Le fonds d'une pharmacie bien assortie et bien achalandée, ainsi que l'installation complète.

Conditions—comptant. 24jan

Eau-de-vie françaises, vins, absinthe, huile, &c.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

MARDI, 28 janvier 1862, à 10½ heures du matin, il sera vendu à l'encan, au magasin des importateurs MM. C. Cavaroc & Co, No 116, rue Royale, entre les rues St-Louis et Toulouse, pour clore des consignations, les articles suivants:

30 futailles eau-de-vie françaises, Corq père et fils, J. B. Bacon & Co, &c, &c.
350 caisses vin de Bordeaux, divers crus;
do do G. M. L.
50 barriques vin rouge;
do do do de Bordeaux, divers crus;
35 demi-barriques vin rouge;
20 paniers bouteilles vides.

Huile d'olives, vinaigre de vin blanc, absinthe Suisse, champagne, fruits au vinaigre, petits pois, &c., &c.

Les catalogues contenant tous les détails, seront prêts le jour avant la vente. 24 jv

Vente pour effectuer un partage.

Madame Guignan, épouse de F. M. Coquet, et al. vs veuve Louis Hérbrière.—No 18,251.

PAR CHAS. E. FORSTALL, encanteur, No 90, Passage de la Bourse.

IL sera vendu, samedi 1er mars 1862, à midi, à la Bourse des Marchands et Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal, en vertu d'un jugement rendu par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, le 28 oct. 1851, et signé le 3 de septembre suivant, et en vertu d'un décret, en date du 3 octobre dernier, homologant délibération d'une assemblée de famille, la propriété foncière suivante, savoir—

Un lot de terre, d'une forme irrégulière, situé dans le Second District de cette ville, sur le chemin du Bayou, dans l'îlot renfermé par le chemin du Bayou, les rues Galvez, Johnson et Quartier, ayant les dimensions suivantes, savoir—37 pieds 5 pouces de face au chemin du Bayou, 134 pieds 2 pouces de profondeur du côté de la rue Galvez, 98 pieds de largeur [illegible].

[illegible]

Conditions—Un tiers comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de date, et payés en cas de non-paiement à l'échéance et garantis par hypothèque.

L'acquéreur devra faire examiner la propriété contre les risques du feu, pour une somme égale au tiers du prix de l'adjudication et la police devra être transférée aux vendeurs pour garantie le paiement des dits billets, capital et intérêts.

Acte de vente par devant A. Abat, not. pub. 21jan—1—sep 1 nas

Compagnie d'Assurance de l'Union.

Nlle-Orléans, 6 janvier 1862.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de la Charte de la Compagnie d'Assurance de l'Union, et à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, (No 178, approuvé le 17 mars 1850), avis est donné que les certificats suivants de scrip, pour l'année 1856 et l'intérêt des dits n'ont pas été réclamés au bureau de la compagnie—

	O. H. Kerp,		$28
Peter Conna,	$10	N.-O. Manufacturing Co,	40
R. F. Cox,	39	G. W. Pollard & Co,	20
C. A. Edwards,	490	Jno S. Robertson,	20
Gaireran Bros		10 Times Printing Association,	30
Lotting, Hitchcock & Co,	$10	H. Vernier,	10
		W. C. Wilson,	10

La susdite liste est exacte et une copie exacte des livres de la Compagnie.

(Signé) A. CHIAPELLA, Président. (Signé) J. M. CRAWFORD, secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, aujourd'hui, 6 janvier 1862. (Signé) ARTHUR SAUCIER, 7 jv—1m—11 p Juge de Paix.

AVIS.

LE comité de secours pour les soldats à Richmond, en Virginie, ayant été uni à la Société Louisianaise pour secourir les soldats malades et blessés, les personnes qui envoient des contributions sont informées que M. S. L. Chambliss et le Rév R. J. Harp et tous qui seront nommés par eux seuls autorisés à recevoir des donations et des contributions.

Les contributions de sucre et de mélasse devront être adressées à MM. Brander, Chambliss & Co, à la Nouvelle Orléans; les contributions de coton à MM. F. Lane & Co, à Memphis; les contributions d'argent, à l'un des membres du comité; les contributions de vêtements, remèdes et articles d'hôpital, à M. T. O. Sully, président, rue Gravier, No 56, et non à M. A. E. James qui n'est plus membre du comité de secours. S. L. CHAMBLISS, Président du Comité à Richmond. T. O. SULLY, Président du comité exécutif, à la Nlle Orléans.

Les citoyens sont priés d'envoyer leurs contributions le plus tôt possible. 31 déc—1m

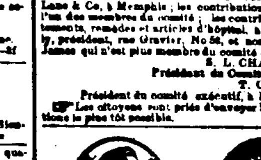

Extrait perfectionné de café.

CE précieux produit destiné à économiser le café, a obtenu la médaille à l'exposition de Paris, en 1855.

Nous prévenons le public que des contrefaçons sont journellement vendues et que l'on ne doit accepter comme véritable que celui renfermé dans des paquets semblables.

Un dépôt est établi chez MM. SCHMIDT & ZIEGLER, No 204, Vieille Levée. LIENHARD & NORMAN, Rue Toulouse, No 203, entre Tremé et Marais.

SAVON. SAVON.

MANUFACTURE DU SUD.

E. CUGIN & Cie, successeurs de P. K. BARNES.

400 caisses SAVON, à vendre à l'agence, No 2, rue Tchoupitoulas, entre Canal et Commune.

Avis aux négociants et aux familles.

SAVON P. K. BARNES—En annonçant aux négociants et aux consommateurs que cette marque si avantageusement connue va être de nouveau livrée au commerce, nous nous trouvons dispensés d'en faire un éloge qui n'apprendrait rien à personne. La fabrique autrefois dirigée avec tant de succès par M. P. K. BARNES, est aujourd'hui sous la direction de M. E. CUGIN, ancien collaborateur de M. Barnes, et demandons au consommateur. Tout le commerce a pu apprécier l'excellente qualité de ce savon, qui présente une économie incontestable sur tous les autres. L'avantage de ce savon [illegible].

L'agence de la fabrique est établie rue Tchoupitoulas, No 2, entre Canal et Commune.

Fabrique de passementeries françaises

Rue Bourbon, 103, près l'Opéra.

MME LEON PAGNIER confectionne sur commande des toutes espèces de PASSEMENTERIES, ainsi que KEPIS et GUETRES. Aussi—Epaulettes, pompons, cordons avec plaques, dragonnes, cols, hausse-cols, fourreaux d'épées, glands en paquets, en coton et bleu [illegible], pour dames et militaires, etc., etc., le tout à des PRIX TRES REDUITS.

P. MALLARD, 55 Bienville.

A l'honneur d'informer sa clientèle et le public en général que malgré le blocus et l'impossibilité de se procurer du bois de Palissandre (Rosewood), il peut, grâce à un approvisionnement antérieur, continuer son assortiment de meubles de chambre à coucher et de salon, et les tables carrées aux meilleurs prix que par le passé, et il prie ses clients de lui continuer l'honneur de leur confiance. 31jan—6f

A VENDRE—200 caisses [illegible] AVET BROTHERS, Rue Bienville, 54 56 58 et 60, Vieille Levée.

VENTES A L'ENCAN.

Porcs et ale.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

JEUDI, 30 janvier 1862, à 11 heures du matin, il sera vendu, dans la rue des Magasins, No 47.

100 barriques de porter et d'ale, en grandes et demi-bouteilles, des meilleures marques, garanties en bon état.

Conditions, comptant. 28 janv

PAR J. B. CROZAT, encanteur.

Bureau No 90, Passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville.

Succession de Julien Bader.—No 18,640

EN vertu d'un ordre de l'honorable J. Bermudez, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, daté 21 janvier 1862, il sera vendu à l'encan, lundi le troisième jour de février 1862, à 10 heures du matin, rue de la Vieille Levée, entre les rues Saint-Philippe et Ursulines, pour le compte de ladite succession, savoir—

Une charrette, un cheval, une armoire d'acajou, le pupitre, une table en marbre, six fauteuils, 37 verres, 15 caves de pâtre, un lot de linge de corps.

Conditions—comptant. 28jan—23, 28, fév 3

Belle propriété améliorée et de grande valeur, divisée en cinq locations, à l'encoignure des rues Bienville et Derbigny.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI, 1er février 1862, à midi, il sera vendu à la Bourse des Marchands et Encanteurs, rue Royale, Un grand terrain d'encoignure situé dans l'îlot borné par les rues Bienville, Conti, Derbigny et Roman, mesurant 180 pieds de face à la rue Derbigny, sur 160 pieds 3 pouces 1 ligne de profondeur et face sur la rue Bienville. Ensemble les quatre locations face à la rue Bienville, contenant deux chambres avec cabinets, citernes, latrines, etc., etc. Une maison à deux étages, face à la rue Derbigny, contenant quatre chambres, etc., etc. Deux autres locations, face à la rue Derbigny, contenant chacune deux chambres, cuisines, latrines, citernes, etc., le tout en très bon état et couvert en ardoises, loué pour le moment à $100 par mois.

Termes et conditions.—Le moitié comptant et la balance à 1 et deux ans de crédit avec 6 p.c. d'intérêt par an de jour de la vente jusqu'à maturité et 8 p.c. après leur échéance et garantis par hypothèque. Les bâtisses devront être assurées contre les risques du feu et la police d'assurance transférée aux vendeurs.

Acte de vente par devant E. Magner, notaire public. 28jan—au 1er

Succession de Marie Louise Beauchamp, femme de F. Pascal, h. f. l.

PAR ANTHONY FERNANDEZ, encanteur.

Bureau rue des Ursulines No 100.

JEUDI, 27 février, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Douane et Canal, à midi, il sera vendu, en vertu d'un ordre de l'honorable J. Bermudez, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, portant la date du 24 janvier 1862, et à neuf adressé, les propriétés suivantes, appartenant à la dite succession, savoir—

1—La moitié d'un certain terrain situé au faubourg Tremé, désigné par le No 13 de l'îlot No 71, sur un plan dressé par Vollguin, le 27 décembre 1835, et déposé au bureau de M. H. Pedesclaux, notaire, comme plan No 1.—La dite moitié du terrain a, en pied français, 30 pieds de face à la rue Robertson, entre les rues Dumaine et St-Philippe, sur 90 pieds de profondeur, laquelle moitié de terrain est plus près de la rue St-Philippe. Le dit terrain No 13 fait partie d'un terrain désigné par le No 1 de l'îlot No 71, sur le plan primitif du dit faubourg, dressé par Jh. Pilié et annexé à un acte de dépôt, en date du 16 août 1839, pardevant M. F. de Armas, notaire.

2—Un certain terrain situé derrière cette ville, désigné par le No 11 de l'îlot No 17, sur un plan dressé par J. A. Bourgerol, le 10 avril 1839, et déposé au bureau de M. Lucien Hermann, notaire, lequel terrain a 32 pieds de face à la rue Columbus, sur 127 pieds 11 pouces 7 lignes et demie de profondeur.

Conditions—comptant.

Les actes de vente pardevant M. Octave de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 27jan—27—fév 8,18,20,27

AVIS JUDICIAIRES,

Succession de Victor Domingon.—No 18,411.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par la tutrice naturelle de la mineure Marie Lætitia Domingon, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour. E. MICHOT, 24 jan—24,28, fév 1 Député-Greffier

Jour de départ, mardi, 28 du courant, à 6 heures P. M.

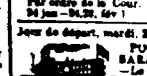

POUR PORT ADAMS, BAYOU SARA, BATON ROUGE et la Côte. Le magnifique bateau à vapeur W. B. [illegible], [illegible] partira comme il est dit ci-dessus, en avant pour tous les points [illegible]. Pour fret ou passage, [illegible] à bord ou à VIRGINIUS C. DENTZEL. 28 jv—2f Agent pour les bateaux

AVIS.

LE public est prévenu que les LICENCES pour 1862 sur toutes les professions, les métiers, sur les voitures publiques et particulières, sur les trucks, drays, wagons, charrettes et [illegible] sont dues et devront être payées à mon bureau, à l'Hôtel de Ville, dont le recouvrement pour le compte de la ville par l'avocat de la ville. ADAM GIFFEN, Trésorier.

Marchandises sèches à bon marché.

THEO. DANZIGER,

298 & 300, Rue Royale, 298 & 300

Encoignure St. Philippe.

OFFRENT en vente depuis LUNDI, 2 décembre, un grand assortiment de marchandises sèches, comprenant:

Soieries, Popelines, Merinos, Cotons blancs et écrus, Châles et Manteaux.

A des prix réduits. 180 yardes Popelines, à 25 cts la verge. 11déc

RAFFINERIE A LA VAPEUR,

DU CRESCENT CITY.

SUCRE EN PAINS, SUCRE CONCASSE, PULVERISE, GRANULE et CLARIFIE.

Mélasse et sirops doublement raffinés, la meilleure qualité que l'on fabrique dans le Nord.

A. THOMSON & Co., 22jan—6m Rue Tchoupitoulas, No 56.

B. Frank Peters. W. A. Adams

PETERS & ADAMS,

MARCHANDS DE GROCERIES, en gros et en détail,

Rue Tchoupitoulas, No 37. 22 janv—7 Nouvelle Orléans

CHAMPAGNE

De Heidsick & Co, Cabinet, PREMIERE QUALITE. A vendre par PETERS & ADAMS. 21 janv—7 37, rue Tchoupitoulas, No 37

HUILE D'OLIVE

DE PLAGNIOL, en grandes et demi bouteilles, A vendre par PETERS & ADAMS, 22 janv—7 Rue Tchoupitoulas, No 37

THE

IMPERIAL et GUNPOWDER excellent article, A vendre par PETERS & ADAMS. 22 janv—7 Rue Tchoupitoulas, No 37

VIN ROUGE.

EXCELLENT VIN ROUGE, en caisse, grandes et demi bouteilles, à vendre par PETERS & ADAMS, 22 janv—7 Rue Tchoupitoulas, No 37

VINS BLANCS

En caisses et en grandes bouteilles. A vendre par PETERS & ADAMS, 22 janv—7 37, rue Tchoupitoulas.

LIQUIDATION.

GIQUEL ET JAMISON,

126, rue du Canal,

EN LIQUIDATION.

OFFRENT en vente la balance de leur stock de marchandises sèches à des prix très réduits, pour du comptant seulement.

N. B. Les personnes qui doivent à la maison sont priées de vouloir bien régler leurs comptes dans le plus bref délai. 21jan—2f GIQUEL & JAMISON.

Bureau du Collecteur

Du Second District de la Nouvelle-Orléans.

No 9, rue St-Pierre, maison Pontalba.

AVIS est par le présent donné aux contribuables du Second District de la Nouvelle Orléans, que mon bureau sera ouvert à partir du 1er février prochain, et que de 10 heures du matin, à 2 heures de relevée, je recevrai les taxes d'Etat, prélevées en vertu de la loi sur les propriétés foncières, les esclaves, les capitaux, etc., pour l'année 1861. Je préviens en outre les personnes ou associations engagées dans un commerce, une profession ou occupation qui exige une licence, d'avoir à se rendre à mon bureau à l'effet de se procurer les licences requises pour poursuivre leur commerce, profession ou occupation respective pendant l'année 1862; faute de quoi faire, elles seront passibles des pénalités décrétées par la loi. J. HERNANDEZ, 28 jan—1m Collecteur de l'Etat pour le 2d District.

Changement de domicile.

M. PIFFAUT, fabricant de piano, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il a transporté son atelier rue d'Enghien.

Il offre à vendre huit beaux pianos de bois de rose riches, à des prix très modérés. Ils sont fabriqués et préparés pour résister au climat humide de la Louisiane. Il se charge comme par le passé des accords et des réparations, rue d'Enghien, 83, entre Grands-Hommes et Craps Sme District. 31janv—1f

Vins et Cognac.

50 barriques vin St Julien pour familles;
30 do Côte de Bourg 1er cru
20 do Canteaux;
10 do Bourgogne;
20 do St Emilion;
100 caisses vin Bouvelle
100 do Sauternes
100 do Barsac et St Julien
20 futailles eau-de-vie St Croix Raymond et Castillon
20 paniers huile d'olives Plagniol
6 1/8 pipes Madère J C Champagne Charles Farre.

A vendre par J. SAUSSIER, No 97 rue St Louis, entre Royale et Bourbon. 25 déc—sa&b

Pas de Mercure!

MALADIES SECRETES.

Chez l'homme et la femme.

M. E. GAUDOZ, pharmacien de l'Ecole de Paris, de retour de France, continue à guérir les maladies récentes et chroniques.

Cabinet de consultations à sa pharmacie, encoignure Conti et Bourgogne.

INJECTION RICORD.

C'est avec cette injection que le Dr Ricord fait de si brillantes cures, les Ecoulements, la Gonorrhée chronique, les Fleurs Blanches, etc., etc., disparaissent en quelques jours. Pharmacie cor. Conti et Bourgogne.

ROB ANTI-MERCURIEL.

Pour la guérison de toutes les maladies anciennes, syphilitiques, accidentelles, et celles causées par le MERCURE, telles que: Plaies syphilitiques, Dartres, Ulcères, Exostoses, Carie des os, etc., etc. E. GAUDOZ, Conti et Bourgogne.

Sangsues! Sangsues

Sangsues! Sangsues!

SANGSUES! SANGSUES!

A vendre par B. & J. ABRAMS, droguistes, rue du Camp, No 6, et rue Gravier, No 74, Nouvelle-Orléans. 19jv—1m

AVIS.

DEUX certificats de dépôt émis par la Banque de la Louisiane, l'un de deux mille cinq cents piastres, No 3081, et l'autre de deux mille trois cent huit piastres et cinquante cents, No 2897, en date du 26 juin 1861 et payables à l'ordre de E. G. Cole, ont été perdus en route. Ils furent mis à la poste, le 26 juin 1861, par Ingram & Keith, adressés à J. G. Cole, Saltillo, République du Mexique, mais n'arrivèrent pas à leur destination, et on n'a plus eu aucune nouvelle. On est prévenu de ne pas prendre ou négocier ledits certificats de dépôt, attendu que le paiement en a été arrêté. La personne qui les rapportera recevra une récompense de [illegible] INGRAM & KEITH, Pour E. G. Cole.

Nlle-Orléans, 30 novembre 1861. 3déc—3 m—cour

HUILE de palme—10 barils huile de palme, à vendre par E. J. HART & CO

AMANDES—amandes—70 sacs amandes, à vendre par BERNARD